

## SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

18-10-215

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation : 9 octobre 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents - excusés :

Monique MEYNARD, Christophe DARDENNE

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Michel Galand), Omar N'FATI (pouvoir à Corinne Venayre), Noureddine BOUACHERA (Pouvoir à Laurence Rouède), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES

### APPROBATION DU PRINCIPE DE CO-FINANCEMENT DE L'ÉTUDE PRÉALABLE AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT À LA CALI

Vu la loi n°2015-991 dite loi « NOTRe » du 7 août 2015 transférant la compétence eau potable, assainissement et eaux pluviales urbaines aux EPCI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;

Vu la loi n°2018-702 du 3 août 2018 précisant la mise en œuvre des compétences eau potable, assainissement et eaux pluviales urbaines aux Communautés de communes ;

Considérant que ce transfert de compétence nécessite un travail de préfiguration administrative, technique et financière préalable important ;

Considérant l'importance de cette mission de préfiguration, le recours à une assistance extérieure apparaît opportune ;

Considérant que les syndicats d'eau et d'assainissement et les communes concernés par ce transfert de compétence seront étroitement associés à cette mission de préfiguration au travers de réunions techniques, entretiens individuels, comités de pilotage,... ;

Considérant qu'un cofinancement de cette mission de préfiguration pourrait être envisagé au titre d'une coopération institutionnelle ;

Vu la délibération de La Cali n°2018.09.2014 en date du 25 septembre 2018 en principe de co-financement ;

Considérant que cette mission est évaluée à 250 000 € TTC soit 208 333,33 € HT ;

Considérant que toutes autres recettes supplémentaires viendraient atténuer le coût supporté par chacun des cofinanceurs ;

Considérant que La Cali supporterait le coût de la TVA soit environ 41 600 € ;

Considérant que le plan de financement prévisionnel de la mission de préfiguration serait le suivant :

| Financeurs  | Montant HT          | Taux de participation |
|---|---------------------|-----------------------|
| La Cali   | 52 083,33 €         | 25 %                  |
| Syndicats et communes ayant conservées la compétence assainissement collectif | 52 083,33 €         | 25 %                  |
| Financement AEAG  | 104 166,67 €        | 50 %                  |
| <b>Montant total de l'étude</b>   | <b>208 333,33 €</b> | <b>100 %</b>          |

Considérant la proposition de cofinancement ci-dessous calculée au prorata de la population DGF 2018 sur le montant HT :

| Syndicats et communes concernées            | Population DGF 2018 | Taux proratisé  | Participation envisagée |
|---|---------------------|-----------------|-------------------------|
| SIAEPA d'Arveyres                           | 20 161              | 21,57 %         | 11 236,87 €             |
| SIAEPA de la vallée de l'Isle               | 8 766               | 9,38 %          | 4 885,79 €              |
| SIAEPA du nord Libournais                   | 16 971              | 18,16 %         | 9 458,90 €              |
| SIAEPA des Billaux et de Lalande de Pomerol | 1 913               | 2,05 %          | 1 066,22 €              |
| SIAEPA de la vallée de la Dronne            | 11 134              | 11,91 %         | 6 205,61 €              |
| SIEA de l'est Libournais                    | 657                 | 0,70 %          | 366,18 €                |
| Abzac                                       | 2 050               | 2,19 %          | 1 142,58 €              |
| Libourne                                    | 25 895              | 27,71 %         | 14 432,76 €             |
| Moulon                                      | 1 034               | 1,11 %          | 576,31 €                |
| Nérigean                                    | 861                 | 0,92 %          | 479,88 €                |
| Saint Christophe de Double                  | 753                 | 0,81 %          | 419,69 €                |
| Saint Seurin sur l'Isle                     | 3 252               | 3,48 %          | 1 812,52 €              |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>93 447</b>       | <b>100,00 %</b> | <b>52 083,33 €</b>      |

Vu l'avis favorable de la commission finances du 11 octobre 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

-approuve le principe de cofinancement de la mission de préfiguration de la compétence eau et assainissement selon les principes énoncés ci-dessus

-accepte la participation financière prévisionnelle à hauteur de 14 432,76 €, financée par le budget annexe assainissement

-autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions et de signer tous documents afférents à la mise en œuvre de ce plan de financement

Envoyé en préfecture le 23/10/2018

Reçu en préfecture le 23/10/2018

Affiché le

**SLO**

ID : 033-213302433-20181015-DELIB18\_10\_215-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne

Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne



Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne



Envoyé en préfecture le 23/10/2018

Reçu en préfecture le 23/10/2018

Affiché le



ID : 033-213302433-20181015-DELIB18\_10\_215-DE

## SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation : 9 octobre 2018**

**18-10-216**

L'an deux mille dix-huit le quinze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### **Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### **Absents - excusés :**

Monique MEYNARD, Christophe DARDENNE

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Michel Galand), Omar N'FATI (pouvoir à Corinne Venayre), Nouredine BOUACHERA (Pouvoir à Laurence Rouède), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

## **FINANCES**

### **BUDGET PRINCIPAL : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE - ANNÉE 2018**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2311-1 à L2313-2,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 18.04.051 en date du 5 avril 2018 approuvant le budget primitif de l'exercice 2018,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 18.06.141 en date du 28 juin 2018 approuvant le compte administratif de l'exercice 2017,

Vu la délibération du Conseil municipal n°18-06-147 en date du 28 juin 2018 procédant à l'affectation des résultats de l'exercice 2017,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 11 octobre 2018,

Après en avoir délibéré,  
(33 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour et 6 abstentions (Messieurs Christophe GUYOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Ala GUYOT et Monsieur Gonzague MALHERBE),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à adopter le budget supplémentaire, selon le détail ci-annexé, du budget principal de la Ville de Libourne suivant :

**Section de fonctionnement :**

- Dépenses : 513 651,43 €
- Recettes : 513 651,43 €

**Section d'investissement :**

- Dépenses : 6 558 713,00 €
- Recettes : 6 558 713,00 €

**Total :**

- Dépenses : 7 072 364,43 €
- Recettes : 7 072 364,43 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe de la Ville de Libourne



Pour expédition conforme,  
pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe de la Ville de Libourne



## SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

18-10-217

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation : 9 octobre 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents - excusés :

Monique MEYNARD, Christophe DARDENNE

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Michel Galand), Omar N'FATI (pouvoir à Corinne Venayre), Nouredine BOUACHERA (Pouvoir à Laurence Rouède), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

### FINANCES

#### BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'EAU : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE - ANNÉE 2018

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2311-1 à L2313-2,

Vu la délibération du Conseil municipal n°18.04.053 en date du 5 avril 2018 approuvant le budget primitif de l'exercice 2018,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 18.06.142 en date du 28 juin 2018 approuvant le compte administratif de l'exercice 2017,

Vu la délibération du Conseil municipal n°18-06-148 en date du 28 juin 2018 procédant à l'affectation des résultats de l'exercice 2017,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 11 octobre 2018,

Après en avoir délibéré,  
(33 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour et 6 abstentions (Messieurs Christophe GIGOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Alain GUYOT et Monsieur Gonzague MALHERBE),

Envoyé en préfecture le 23/10/2018  
Reçu en préfecture le 23/10/2018  
Affiché le 23/10/2018  
ID : 033-213302433-20181015-DELIB18\_10\_217-BF

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à adopter le budget supplémentaire, selon le détail ci-annexé, du budget annexe service public de l'eau, suivant :

**Section d'exploitation :**

- Dépenses : 9 375,00 €
- Recettes : 9 375,00 €

**Section d'investissement :**

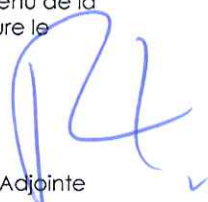
- Dépenses : 524 000,12 €
- Recettes : 524 000,12 €

**Total :**

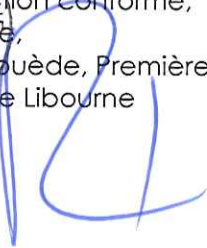
- Dépenses : 533 375,12 €
- Recettes : 533 375,12 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 23/10/2018 et de la publication, le 23/10/2018. Fait à Libourne

Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe de la Ville de Libourne



Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe de la Ville de Libourne





## SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

18-10-218

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation : 9 octobre 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents - excusés :

Monique MEYNARD, Christophe DARDENNE

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Michel Galand), Omar N'FATI (pouvoir à Corinne Venayre), Noureddine BOUACHERA (Pouvoir à Laurence Rouède), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES

### BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE - ANNÉE 2018

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2311-1 à L2313-2,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 18.04.054 en date du 5 avril 2018 approuvant le budget primitif de l'exercice 2018,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 18.06.143 en date du 28 juin 2018 approuvant le compte administratif de l'exercice 2017,

Vu la délibération du Conseil municipal n°18-06-149 en date du 28 juin 2018 procédant à l'affectation des résultats de l'exercice 2017,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 11 octobre 2018,

Après en avoir délibéré,  
(33 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour et 6 abstentions (Messieurs Christophe GIGOT, David SOLHÉ, Raphaël GUYOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Alain GUYOT et Monsieur Gonzague MALHERBE),

Envoyé en préfecture le 23/10/2018  
Reçu en préfecture le 23/10/2018  
Affiché le   
ID : 033-213302433-20181015-DELIB18\_10\_218-BF

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à adopter le budget supplémentaire, selon le détail ci-annexé, du budget annexe assainissement suivant :

**Section d'exploitation :**

- Dépenses : 66 068,81 €
- Recettes : 66 068,81 €

**Section d'investissement :**

- Dépenses : 671 320,99 €
- Recettes : 671 320,99 €

**Total :**

- Dépenses : 737 389,80 €
- Recettes : 737 389,80 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe de la Ville de Libourne



Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe de la Ville de Libourne



## SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

18-10-219

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation : 9 octobre 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents - excusés :

Monique MEYNARD, Christophe DARDENNE

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Michel Galand), Omar N'FATI (pouvoir à Corinne Venayre), Noureddine BOUACHERA (Pouvoir à Laurence Rouède), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES

### BUDGET ANNEXE FESTIVITÉS ET ACTIONS CULTURELLES : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE - ANNÉE 2018

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2311-1 à L2313-2,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 18.04.052 en date du 5 avril 2018 approuvant le budget primitif de l'exercice 2018,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 18.06.145 en date du 28 juin 2018 approuvant le compte administratif de l'exercice 2017,

Vu la délibération du Conseil municipal n°18-06-151 en date du 28 juin 2018 procédant à l'affectation des résultats de l'exercice 2017,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 11 octobre 2018,

Après en avoir délibéré,  
(33 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour et 6 abstentions (Messieurs Christophe GIGOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Alain GUYOT et Monsieur Gonzague MALHERBE),

Envoyé en préfecture le 23/10/2018  
Reçu en préfecture le 23/10/2018  
Affiché le  
ID : 033-213302433-20181015-DELIB18\_10\_219-BF

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à adopter le budget supplémentaire, selon le détail ci-annexé, du budget annexe Festivités Actions Culturelles suivant :

**Section de fonctionnement :**

- Dépenses : 46 654,16 €
- Recettes : 46 654,16 €

**Section d'investissement :**

- Dépenses : 103 122,52 €
- Recettes : 103 122,52 €

**Total :**

- Dépenses : 149 776,68 €
- Recettes : 149 776,68 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe de la Ville de Libourne

Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe de la Ville de Libourne



## SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

18-10-220

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation : 9 octobre 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents - excusés :

Monique MEYNARD, Christophe DARDENNE

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Michel Galand), Omar N'FATI (pouvoir à Corinne Venayre), Noureddine BOUACHERA (Pouvoir à Laurence Rouède), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES

### BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE SAINT EMILION : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE - ANNÉE 2018

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2311-1 à L2313-2,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 18.04.056 en date du 5 avril 2018 approuvant le budget primitif de l'exercice 2018,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 18.06.146 en date du 28 juin 2018 approuvant le compte administratif de l'exercice 2017,

Vu la délibération du Conseil municipal n°18-06-152 en date du 28 juin 2018 procédant à l'affectation des résultats de l'exercice 2017,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 11 octobre 2018,

Après en avoir délibéré,  
(33 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour et 6 abstentions (Messieurs Christophe GIGOT, Jean-Paul GARRAUD pour voir à Christophe GIGOT, Alain GUYOT et Monsieur Gonzague MALHERBE),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à adopter le budget supplémentaire, selon le détail ci-annexé, du budget Port de Libourne Saint Emilion, suivant :

**Section d'exploitation :**

- Dépenses : 38 753,50 €
- Recettes : 38 753,50 €

**Section d'investissement :**

- Dépenses : 680 697,01 €
- Recettes : 680 697,01 €

**Total :**

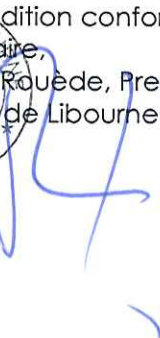
- Dépenses : 719 450,51 €
- Recettes : 719 450,51 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe de la Ville de Libourne



Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe de la Ville de Libourne



## SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

18-10-221

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation : 9 octobre 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents - excusés :

Monique MEYNARD, Christophe DARDENNE

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Michel Galand), Omar N'FATI (pouvoir à Corinne Venayre), Noureddine BOUACHERA (Pouvoir à Laurence Rouède), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES

### BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE - ANNÉE 2018

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2311-1 à L2313-2,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 18.04.055 en date du 5 avril 2018 approuvant le budget primitif de l'exercice 2018,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 18.06.144 en date du 28 juin 2018 approuvant le compte administratif de l'exercice 2017,

Vu la délibération du Conseil municipal n°18-06-150 en date du 28 juin 2018 procédant à l'affectation des résultats de l'exercice 2017,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 11 octobre 2018,

Après en avoir délibéré,  
(33 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour et 6 abstentions (Messieurs Christophe GIGOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Alain GUYOT et Monsieur Gonzague MALHERBE),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à adopter le budget supplémentaire, selon le détail ci-annexé, du budget annexe service public d'assainissement non collectif suivant :

**Section d'exploitation :**

- Dépenses : 748,59 €

- Recettes : 748,59 €

**Total :**

- Dépenses : 748,59 €

- Recettes : 748,59 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe de la Ville de Libourne

Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe de la Ville de Libourne





## SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

18-10-222

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation : 9 octobre 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents - excusés :

Monique MEYNARD, Christophe DARDENNE

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Michel Galand), Omar N'FATI (pouvoir à Corinne Venayre), Noureddine BOUACHERA (Pouvoir à Laurence Rouède), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES

### BUDGET PRINCIPAL : CRÉATION ET ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME - CRÉDITS DE PAIEMENT

Vu les articles L.2311-3 et R.2312-9 du Code général des collectivités territoriales qui disposent que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu la délibération n°2018-04-057 du 5 avril 2018 révisant les opérations au titre des autorisations de programme au budget principal 2018 ;

Vu l'avis favorable de la commission finances du 11 octobre 2018,

Après en avoir délibéré,  
(33 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour et 6 abstentions (Messieurs Christophe GIGOT, David SOULAT, SLO, JEAN-PAUL GARRAUD, HERAUD, pouvoir à Rodolphe GUYOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Alain GUYOT et Monsieur Gonzague MALHERBE),

Le Conseil Municipal procède :

- à la création d'une nouvelle autorisation de programme relative à la « réhabilitation du Pont Beauséjour » selon le détail ci-annexé ;

- à l'actualisation de l'autorisation de programme « réhabilitation du stade de La Jalousie » selon le détail ci-annexé.

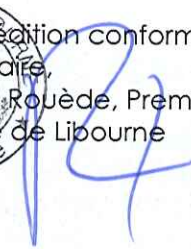
*Les crédits budgétaires de ces opérations au titre de l'année 2018 sont inscrits au budget supplémentaire 2018.*

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe de la Ville de Libourne



Pour exécution conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe de la Ville de Libourne



**Actualisation Budget Supplémentaire 2018**

**Libellé de l'AP Réhabilitation du stade de La Jalousie**

Numéro D01005

| CP annuels        | CP BP 2018        | Actualisation BS 2018 | CP nouveaux       |
|-------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|
| CP 2013 (réalisé) | 4 664,40          |                       | 4 664,40          |
| CP 2014 (réalisé) | 5 671,78          |                       | 5 671,78          |
| CP 2015 (réalisé) | 0,00              |                       | 0,00              |
| CP 2016 (réalisé) | 0,00              |                       | 0,00              |
| CP 2017 (réalisé) | 2 458,80          |                       | 2 458,80          |
| CP 2018           | 560 000,00        | -460 000,00           | 100 000,00        |
| CP 2019           |                   | 635 000,00            | 635 000,00        |
| <b>Total</b>      | <b>572 794,98</b> | <b>175 000,00</b>     | <b>747 794,98</b> |

| Financement                   |         |
|-------------------------------|---------|
| F.C.T.V.A.                    | 122 668 |
| Autofinancement et/ou Emprunt | 537 127 |
| Subvention                    | 88 000  |

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération D01005/1 au chapitre 904

**Libellé de l'AP Réhabilitation du Pont Beauséjour**

Numéro A04019

| CP annuels   | CP BP 2018  | Actualisation BS 2018 | CP nouveaux         |
|--------------|-------------|-----------------------|---------------------|
| CP 2018      | 0,00        | 70 000,00             | 70 000,00           |
| CP 2019      | 0,00        | 150 000,00            | 150 000,00          |
| CP 2020      | 0,00        | 150 000,00            | 150 000,00          |
| CP 2021      | 0,00        | 4 630 000,00          | 4 630 000,00        |
| <b>Total</b> | <b>0,00</b> | <b>5 000 000,00</b>   | <b>5 000 000,00</b> |

| Financement                   |           |
|-------------------------------|-----------|
| F.C.T.V.A.                    | 820 200   |
| Autofinancement et/ou Emprunt | 4 179 800 |
| Subvention                    | 0         |

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération A04019 au chapitre 908

Envoyé en préfecture le 23/10/2018

Reçu en préfecture le 23/10/2018

Affiché le



ID : 033-213302433-20181015-DELIB18\_10\_222-DE

## SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

18-10-223

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation : 9 octobre 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JÜLIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents - excusés :

Monique MEYNARD, Christophe DARDENNE

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Michel Galand), Omar N'FATI (pouvoir à Corinne Venayre), Noureddine BOUACHERA (Pouvoir à Laurence Rouède), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES

### BUDGET PRINCIPAL : CRÉANCES ÉTEINTES - ANNÉE 2018

Suite à la notification d'avis de jugement du Tribunal d'Instance de Libourne prononçant un rétablissement personnel sans liquidation judiciaire, Monsieur le Trésorier Municipal a proposé l'admission en non-valeur de plusieurs créances détenues par La Ville de Libourne sur des débiteurs dont l'insolvabilité ou la disparition sont établies.

Ces admissions en non-valeur entrent dans la catégorie des actes de renonciation et de libéralité qui, en vertu de l'article l 2541-12-9 du Code général des collectivités territoriales, sont soumises à la décision du Conseil communautaire.

Les recettes à admettre en non-valeur sont récapitulées dans le relevé ci-dessous et s'élèvent pour le budget Ville de Libourne à 963.15 €.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 11 octobre 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal prononce l'admission en non-valeur de ces  
budget Ville de Libourne et de l'exercice 2018, pour un montant total  
détaillé ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 23/10/2018  
Reçu en préfecture le 23/10/2018 titre du  
Affiché le 963.15 € selon SLO  
ID : 033-213302433-20181015-DELIB18\_10\_223-DE

Imputation budgétaire : budget Ville de Libourne 2018, chapitre 920, article 6542.

Répartition des créances éteintes – compte 6542

|               |          |
|---------------|----------|
| 2015          | 359.10 € |
| 2015          | 133.14 € |
| 2015          | 205.41 € |
| 2015          | 52.50 €  |
| 2017          | 213.00 € |
| Total général | 963.15 € |

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le  
et de la publication, le  
Fait à Libourne

Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne

Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne

Gironde

## SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

18-10-224

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation : 9 octobre 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents - excusés :

Monique MEYNARD, Christophe DARDENNE

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Michel Galand), Omar N'FATI (pouvoir à Corinne Venayre), Noureddine BOUACHERA (Pouvoir à Laurence Rouède), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES

### REMBOURSEMENT DES SOMMES DISPONIBLES SUR LES CARTES MOBILO'PASS

Dans le cadre des nouveaux horodateurs, qui ne permettent plus l'usage de carte mobilo'pass, il a été proposé aux usagers d'utiliser les sommes restantes via des cartes de stationnement à la demande. Devant le refus de bénéficier de cette proposition, ces personnes demandent le remboursement des sommes qui s'élèvent à un montant total de 54,50€.

#### 1ère situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 10980.

Le montant détenu s'élève à 10,60€

#### 2ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 00884.

Le montant détenu s'élève à 12€.

3ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 14116.

Envoyé en préfecture le 23/10/2018

Reçu en préfecture le 23/10/2018

Affiché le

ID : 033-213302433-20181023-DELIB18\_10\_224-DE

Le montant détenu s'élève à 7€.

4ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement des sommes restantes sur les cartes N° 10506 et N° 10547.

Le montant détenu s'élève à 24,90€.

C'est pourquoi, considérant les particularités de ces demandes,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 11 octobre 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

-autorise les remboursements

-autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les actes en découlant

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne

Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne



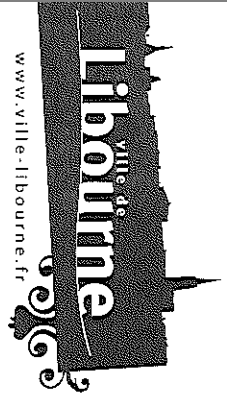
Envoyé en préfecture le 23/10/2018

Reçu en préfecture le 23/10/2018

Affiché le

ID : 033-213302433-20181023-DELIB18\_10\_224-DE

SLO



**BUDGET PRINCIPAL**  
**REMISES GRACIEUSES**

| Particulier | Exercice pièce | Référence de la pièce                                    | Nom du redevable  | Montant restant à recouvrer | Motif de la présentation  |
|-------------|----------------|--|-------------------|-----------------------------|---------------------------|
| Particulier | 2018           | Encaissement régisseur : bulletin de recettes, 2009/2017 | TRIBIE CHRISTIANE | 10,60 €                     | Remboursement mobilo/pass |
| Particulier | 2018           | Encaissement régisseur : bulletin de recettes, 2009/2017 | PERRIER Marcelle  | 12,00 €                     | Remboursement mobilo/pass |
| Particulier | 2018           | Encaissement régisseur : bulletin de recettes, 2009/2017 | FLEURY Janine     | 7,00 €                      | Remboursement mobilo/pass |
| Particulier | 2018           | Encaissement régisseur : bulletin de recettes, 2009/2017 | DUPRES Michel     | 24,90 €                     | Remboursement mobilo/pass |

**TOTAL: 54,50 €**

Envoyé en préfecture le 23/10/2018

Reçu en préfecture le 23/10/2018

Affiché le



ID : 033-213302433-20181023-DELIB18\_10\_224-DE

## SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

18-10-225

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation : 9 octobre 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents - excusés :

Monique MEYNARD, Christophe DARDENNE

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Michel Galand), Omar N'FATI (pouvoir à Corinne Venayre), Noureddine BOUACHERA (Pouvoir à Laurence Rouède), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES

### DEMANDE D'ARRÊT D'UN PRÉLÈVEMENT AU STATIONNEMENT PAYANT SUITE AU DÉCÈS DE SON SOUSCRIPTEUR

La Ville de Libourne a été saisie d'une demande d'arrêt d'un prélèvement au stationnement payant car le souscripteur est décédé.

La personne a souscrit un abonnement annuel résident N° 02023 le 13/02/2018 avec un prélèvement mensuel de 12,50€ comme mode de paiement.

L'épouse de cette personne nous informe par courrier, que son mari est décédé le 04/08/2018 et que le véhicule ne viendra plus sur Libourne.

En conséquence, il y a lieu de mettre fin aux six prélèvements restants.

C'est pourquoi, considérant la particularité de cette demande,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 11 octobre 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

-annule les prélèvements restants

-autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les actes en découlant

Envoyé en préfecture le 23/10/2018

Reçu en préfecture le 23/10/2018

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-213302433-20181015-DELIB18\_10\_225-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le  
et de la publication, le  
Fait à Libourne

Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne



Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne



Envoyé en préfecture le 23/10/2018

Reçu en préfecture le 23/10/2018

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-213302433-20181015-DELIB18\_10\_225-DE



**BUDGET PRINCIPAL  
REMISES GRACIEUSES**

| Catégorie Juridique | Exercice pièce | Référence de la pièce         | Nom du redevable | Montant restant à recouvrer | Motif de la présentation   |
|---------------------|----------------|-------------------------------|------------------|-----------------------------|--|
| Particulier         | 2018           | Encaissement régisseur : 2018 | BERNARD Frédéric | 0,00 €                      | Annulation d'un prélèvement mensuel abonnement résident N° 02023 |

**TOTAL**

**0,00 €**

Envoyé en préfecture le 23/10/2018

Reçu en préfecture le 23/10/2018

Affiché le



ID : 033-213302433-20181015-DELIB18\_10\_225-DE

## SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

18-10-226

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation : 9 octobre 2018**

L'an deux mille dix-huit le quinze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### **Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### **Absents - excusés :**

Monique MEYNARD, Christophe DARDENNE

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Michel Galand), Omar N'FATI (pouvoir à Corinne Venayre), Noureddine BOUACHERA (Pouvoir à Laurence Rouède), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe Guyot)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

## **FINANCES**

### **REMBOURSEMENT DE LOCATION D'UNE SALLE MUNICIPALE**

La Ville de Libourne a été saisie d'une demande de remboursement de la location de la salle du Verdet qui s'élève à 102 €.

Le 1<sup>er</sup> avril dernier, une famille a occupé la salle du Verdet pour un repas convivial et a constaté une défaillance du dispositif de chauffage de la salle.

Malgré l'intervention d'un personnel municipal d'astreinte, le problème n'a pu être résolu.

Considérant la particularité de cette demande et «la bonne foi des locataires»,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 11 octobre 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

-autorise le remboursement de la location

-autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les actes en découlant

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le  
et de la publication, le  
Fait à Libourne

Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne



Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence Rouède, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne



Envoyé en préfecture le 23/10/2018

Reçu en préfecture le 23/10/2018

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-213302433-20181015-DELIB18\_10\_226-DE



**BUDGET PRINCIPAL  
REMISES GRACIEUSES**

| Nature juridique | Exercice Pièce | Référence de la pièce            | Nom du redevable  | Montant restant à recouvrer | Motif de la présentation                     |
|------------------|----------------|----------------------------------|-------------------|-----------------------------|--|
| Particulier      | 2018           | Encaissement<br>Régisseur : 2018 | Mlle BECKER Célia | 102 €                       | Remboursement<br>location salle du<br>Verdet |

Hôtel de Ville B.P.200 - 33505 Libourne cedex  
Tél. 05 57 55 33 33 - Fax: 05 57 55 33 76 - contact@mairie-libourne.fr  
Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.

**LIBOURNE**

Envoyé en préfecture le 23/10/2018

Reçu en préfecture le 23/10/2018

Affiché le



ID : 033-213302433-20181015-DELIB18\_10\_226-DE